

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS
DE L'OUTAOUAIS**

**ÉTATS FINANCIERS ET
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

31 MARS 2019

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS
DE L'OUTAOUAIS**

ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
31 mars 2019

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE L'OUTAOUAIS

ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

31 mars 2019

Rapport de l'auditeur indépendant	1
Bilan	2
Évolution de l'actif net	3
Résultats	4
Flux de trésorerie	5
Notes complémentaires aux états financiers	6 - 8

Jacques Trudel

Comptable professionnel agréé\Chartered Professional Accountant

200-24 rue Principale
Gatineau QC J9H 3L1
(819) 684-1177
jacquestrudel@bellnet.ca

1424 Cheverny Crescent
Orleans ON K4A 3C8
(613) 830-0076

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de l'Outaouais,

Opinion avec réserve

J'ai effectué l'audit des états financiers du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de l'Outaouais (ci-après l'organisme), qui comprennent le bilan au 31 mars 2019, les états de l'évolution de l'actif net, des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement avec réserve, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons et/ou d'autofinancement dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, mon audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et je n'ai pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des dons et/ou d'autofinancement reçus, du résultat net et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice terminé le 31 mars 2019 et le 31 mars 2018, de l'actif à court terme au 31 mars 2019 et au 31 mars 2018 et de l'actif net aux 1^{er} avril 2018 et 2017 et au 31 mars 2019 et 2018.

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Je suis indépendant de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Informations autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et mon rapport de l'auditeur sur ces états.

Mon opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et je n'exprime aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne mon audit des états financiers, ma responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que j'ai acquise au cours d'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que j'ai effectués, je conclus à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, je suis tenue de signaler ce fait. Je n'ai rien à signaler à cet égard.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.



Jacques Trudel, CPA auditeur, CA

Gatineau, le 4 juin 2019

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS
DE L'OUTAOUAIS**

BILAN	Fonds d'administration général	Fonds des immobilisations	Fonds des sommes versées par les contrevenants	2019	2018
31 mars					
ACTIF					
À court terme					
Encaisse	269 897 \$	-	\$	269 897 \$	201 327 \$
Dépôt à terme, 1.05%, échéant en août 2018	-	-	-	-	97 888
Comptes clients et autres créances (note 3)	12 013	-	-	12 013	12 716
Frais payés d'avance (note 4)	10 392	-	-	10 392	9 061
	292 302	-	-	292 302	320 992
DÉPÔT À TERME, 2.24%, échéant en septembre 2021	100 000	-	-	100 000	-
IMMOBILISATIONS (note 5)	-	9 077	-	9 077	9 119
	392 302 \$	9 077 \$	-	401 379 \$	330 111 \$
PASSIF					
À court terme					
Créditeurs et frais courus (note 6)	164 898 \$	-	\$	164 898 \$	147 855 \$
Subvention reportée (note 7)	21 651	-	-	21 651	-
Dû au fonds des sommes versées par les contrevenants	107 262	-	-	107 262	90 869
À recevoir du fonds d'administration	-	-	(107 262)	(107 262)	(90 869)
	293 811	-	(107 262)	186 549	147 855
ACTIF NET					
Actif net en immobilisations	-	9 077	-	9 077	9 119
Actif net affecté - Fonds des sommes versées par les contrevenants	-	-	107 262	107 262	90 869
Actif net non affecté	98 491	-	-	98 491	82 268
	98 491	9 077	107 262	214 830	182 256
	392 302 \$	9 077 \$	-	401 379 \$	330 111 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS
DE L'OUTAOUAIS**

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice terminé le 31 mars

	Actif net en immobilisations	Actif net affecté fonds des sommes versées par les contrevenants	Actif net non affecté	2019	2018
SOLDE AU DÉBUT	9 119 \$	90 869 \$	82 268 \$	182 256 \$	175 921 \$
VIREMENT INTERFONDS	2 585	-	(2 585)	-	-
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(2 627)	16 393	18 808	32 574	6 335
SOLDE A LA FIN	9 077 \$	107 262 \$	98 491 \$	214 830 \$	182 256 \$

RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mars

	Fonds d'administration générale	Fonds des sommes versées par les contrevenants	Fonds des immobilisations	2019	2018
PRODUITS					
Subvention - Ministère de la Justice du Québec					
- Mission	1 371 675 \$	- \$	-	\$ 1 371 675	\$ 1 218 422
- Projet enfants témoins (note 8)	71 324	-	-	71 324	170 560
- SNSVAC	-	-	-	-	5 000
- DRHC	3 294	-	-	3 294	4 510
- Emploi Québec	-	-	-	-	3 825
Sommes versées par les contrevenants	-	18 257	-	18 257	30 805
Dons	302	-	-	302	608
Intervenante sociale en liaison	15 548	-	-	15 548	15 303
Autres - intérêts	7 277	-	-	7 277	4 187
	1 469 420	18 257	-	1 487 677	1 453 220
CHARGES					
Activités des bénévoles	1 184	-	-	1 184	915
Amortissement	-	-	2 627	2 627	4 859
Associations et cotisations	9 275	-	-	9 275	8 080
Assurances	3 544	-	-	3 544	3 578
Avantages sociaux	170 487	-	-	170 487	157 168
Documentation et abonnements	1 092	-	-	1 092	1 025
Entretien et réparation du matériel informatique	4 266	-	-	4 266	2 283
Frais bancaire	2 285	-	-	2 285	2 269
Frais d'impression	836	-	-	836	798
Frais de déplacement	17 012	-	-	17 012	13 757
Frais de fonction	114	-	-	114	54
Frais de formation	4 876	-	-	4 876	6 911
Frais de location	3 193	-	-	3 193	3 158
Frais du conseil d'administration	1 055	-	-	1 055	1 240
Honoraires professionnels	6 131	-	-	6 131	5 084
Loyer et frais afférents	58 894	-	-	58 894	58 000
Papeterie et fourniture de bureau	5 838	-	-	5 838	5 499
Projet enfants témoins (note 8)	71 324	1 864	-	73 188	105 461
Projet spécial	-	-	-	-	4 835
Publicité et promotion	1 674	-	-	1 674	3 649
Salaires	1 073 619	-	-	1 073 619	1 043 425
Taxes et permis	4 630	-	-	4 630	4 882
Télécommunications	9 283	-	-	9 283	9 955
	1 450 612	1 864	2 627	1 455 103	1 446 885
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	18 808 \$	16 393 \$	(2 627) \$	32 574 \$	6 335 \$

FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars	2019		2018	
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT				
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	32 574	\$	6 335	\$
Élément sans indice sur les liquidités - amortissement	2 627		4 859	
	35 201		11 194	
Variations des postes hors caisse:				
Comptes clients et autres créances	703		11 692	
Frais payés d'avance	(1 331)		(3 510)	
Créditeurs et frais courus	17 043		(1 499)	
Subvention reportée	21 651		(24 060)	
RENTRÉES (SORTIES) DE FONDS NETTES - ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	73 267		(6 183)	
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Acquisition d'immobilisations	2 585		7 249	
Dépôt à terme	2 112		1 017	
RENTRÉES (SORTIES) DE FONDS NETTE - ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(4 697)		(8 266)	
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS	68 570		(14 449)	
ENCAISSE AU DÉBUT	201 327		215 776	
ENCAISSE À LA FIN	269 897	\$	201 327	\$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2019

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de l'Outaouais est constitué comme organisme sans but lucratif selon la partie III de la Loi sur les compagnies et est un organisme de charité au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il offre des services dont les buts principaux sont l'accueil, le réconfort et le soutien moral aux victimes d'actes criminels.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme prépare ses états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les produits. Les subventions affectées à des projets sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les produits non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Services reçus à titre bénévole

L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérables. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

Immobilisations

Les acquisitions de l'exercice ont été amorties selon la méthode linéaire aux taux suivant:

Équipement électronique	4 ans
Mobilier et équipements	10 ans
Améliorations locatives	10 ans

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement. Les actifs financiers se composent de l'encaisse, du dépôt à terme et des comptes clients et autres créances. Les passifs financiers se composent des fournisseurs et charges à payer et des apports reportés.

Trésorerie et équivalent de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie les soldes bancaires et les placements non grevés d'une affectation dont la date d'échéance est de moins de 3 mois.

3. COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	2019	2018
Taxes à la consommation	7 673 \$	12 048 \$
Intérêts	1 276	600
Autres	3 064	68
	12 013 \$	12 716 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2019

4. FRAIS PAYÉS D'AVANCE	2019	2018
Assurances	740 \$	724 \$
Loyer	4 653	4 520
Fournisseurs	4 999	3 817
	10 392 \$	9 061 \$

5. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	2019	2018
Équipement électronique	14 476 \$	12 301 \$	2 175 \$	709 \$
Mobilier et équipements	63 207	56 305	6 902	8 410
Améliorations locatives	23 201	23 201	-	-
	100 884 \$	91 807 \$	9 077 \$	9 119 \$

6. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS	2019	2018
Fournisseurs	5 995 \$	2 535 \$
Salaires et avantages sociaux	153 960	140 549
Honoraires professionnels	4 943	4 771
	164 898 \$	147 855 \$

7. SUBVENTION REPORTÉE

	Solde au 31 mars 2018	Encaissement	Utilisation	Solde au 31 mars 2019
Projet enfants témoins	- \$	92 975 \$	71 324 \$	21 651 \$

8. PROJET ENFANTS TÉMOINS	2019	2018
Publicité	537 \$	- \$
Production et diffusion	40 320	101 525
Frais de déplacement et autres frais	3 864	3 936
	44 721	105 461
Salaires et avantages sociaux	28 467	73 510
	73 188 \$	178 971 \$

9. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de l'Outaouais tire une portion importante de ses revenus de contributions gouvernementales.

10. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'organisme est lié par un contrat de location-exploitation de locaux échéant le 30 septembre 2020 pour des versements de: 31 mars 2020: 48 348 \$ et 31 mars 2021: 24 174 \$.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2019

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition de l'organisme aux risques au 31 mars 2019.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créditeurs et ses obligations contractuelles.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard de ses créditeurs et de ses obligations contractuelles.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux fixes assujettissent l'association à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.